

Sécurité de la vieillesse

services spéciaux ou d'experts ont augmenté de 509.1 p. 100. Ces dépenses extravagantes, qui ne servent qu'à satisfaire la vanité de l'exécutif, se poursuivent, inutile de le répéter. Simplement, nous assistons maintenant à une tentative bâclée, à un brouillon de tentative d'amélioration du sort d'une partie de nos vieillards.

Le gouvernement a généreusement prévu l'indexation trimestrielle de ces allocations. Indexation sur l'indice des prix à la consommation; nous l'imaginons. Or nous savons que les personnes âgées et celles qui ont des difficultés financières consacrent une très forte partie de leurs revenus à leurs logements, à leur alimentation et aux services de santé, c'est-à-dire des éléments de l'indice des prix à la consommation dont l'indice général qui sera utilisé sera loin de refléter le coût élevé. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas adopté un indice propre aux vieillards et aux personnes désavantagées, de façon à ce que l'indexation puisse réellement répondre aux besoins de ceux qu'elle est censée servir? En bref, nous avons dit que les vieillards canadiens avaient des besoins et des dépenses qui diffèrent de ceux d'une famille canadienne normale de quatre personnes, et qu'il fallait donc mettre au point des mesures originales pour répondre à ces besoins particuliers de personnes âgées.

Le ministre promet depuis quelque temps aux Canadiens qu'il va présenter un projet de loi visant à rétablir une situation saine dans le domaine du maintien du revenu et des valeurs. Il a eu des entretiens avec les ministres provinciaux et nous a parlé d'accords sur certains points de cette politique. Je viens de poser de nombreuses questions qui mettent en évidence les désaccords dans certains domaines. De nombreuses questions appellent des réponses. Dans sa sagesse infinie, le ministre ne nous a pas parlé des problèmes auxquels font face actuellement les gouvernements fédéral et provinciaux. Il nous a dit qu'ils étaient à l'étude. D'après son bill, il espère que quelque chose se passera l'année prochaine. Il est certain que notre pays a grand besoin des réformes que l'on nous propose à contrecœur avec le bill C-62, en particulier en ce qui concerne deux ou trois points sur lesquels je reviendrai par la suite; ce ne sont néanmoins que des palliatifs qui sont loin de répondre aux besoins des personnes âgées du Canada. M. Lalonde a précisé...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Règlement!

M. Alexander: Je m'excuse; je veux dire le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde). On peut toujours savoir quand le leader du Nouveau parti démocratique se trouve ici. Il ne me laisse pas passer une erreur, fût-ce sur la grammaire ou la façon de mentionner le nom de quelqu'un. J'apprécie l'aide qu'il m'a apportée.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je n'aime pas que mon honorable ami fasse des gaffes.

M. Lalonde: Nous sommes habitués à vos erreurs.

M. Alexander: Le ministre dit qu'il a l'habitude de mes erreurs. Si nous envisagions notre métier avec le même sérieux que le gouvernement, nous n'aurions plus alors qu'à confier le pays à la grâce de Dieu.

Des voix: Bravo!

M. Lang: Nous avons, heureusement, la protection d'une opposition fort bien entraînée.

M. Alexander: Ce qui m'inquiète, c'est l'inaction du gouvernement devant une inflation dont les méfaits ont

[M. Alexander.]

ébranlé la sécurité économique des Canadiens qui ont consacré des années de leur vie à leur pays. Les personnes âgées ne cessent d'écrire aux députés pour leur exposer les graves difficultés que leur cause l'escalade des loyers. Toutefois, le gouvernement ne donne aucune directive sur cette importante question; il ne semble pas favoriser la recherche d'un consensus sur des principes directeurs qui seraient observés volontairement et qui pourraient éventuellement diminuer la souffrance de ces personnes.

Nous manquons de maisons. Je suis certain que les députés de tous les partis présents à la Chambre reçoivent d'innombrables lettres de personnes âgées demandant de l'aide pour trouver un logement. Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) se contente de les renvoyer au programme d'aide à l'acquisition d'une maison. Or les difficultés qu'ils éprouvent constituent une urgence qu'il nous faut admettre. La valeur de leurs dollars est diminuée parce que le gouvernement poursuit des politiques fiscales et monétaires archaïques et aussi parce que le ministre des Finances (M. Turner) se trouve dans une impasse et ne sait que faire.

Nous, tout au moins de ce côté de la Chambre, nous avons présenté aux Canadiens une politique qui aurait pu mettre un terme aux longues souffrances qu'endurent des millions de Canadiens à cause du comportement du gouvernement. Je crois comprendre que le gouvernement nous a maintenant volé cette idée, car, en fait, il a une politique des revenus; elle n'était pas politiquement acceptable, mais maintenant elle se révèle valable. C'est une politique des revenus que le gouvernement ne cesse de remettre sur le métier.

M. Chrétien: Êtes-vous d'accord avec votre chef?

M. Alexander: Je le suis toujours, à la différence des ministériels qui, continuellement, s'opposent au leur.

M. Anderson: Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement. De quel chef le député parle-t-il?

M. Baker (Grenville-Carleton): La ferme!

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre.

● (1240)

M. Alexander: Ce que j'allais dire, quand j'ai été grossièrement interrompu par un ignorant, c'est que le gouvernement sacrifie nos personnes âgées à ce qu'il appelle sa lutte contre l'inflation.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Ce que cherche le gouvernement, c'est de maintenir nos retraités dans la gêne et la honte. Et voici maintenant venir un nouvel acte de brutalité à l'égard des personnes âgées.

A première vue, on pourrait croire que le bill nous donne l'occasion de sauter de joie. Il est fort regrettable d'autre part que le ministre n'ait pas parlé du député d'Okanagan Boundary (M. Whittaker), qui demande depuis longtemps qu'un décret du conseil autorise à compter certaines périodes d'absence du Canada dans le calcul de l'admissibilité à la pension de sécurité de la vieillesse. C'est le député d'Okanagan Boundary qui a réclamé cette mesure. C'est à lui qu'en revient tout le mérite, et non pas au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui reste assis à ne rien faire et nous vole nos politiques.

Des voix: Quelle honte!

M. Alexander: Écoutez-les donc réagir quand nous disons la vérité! Il y a aussi, madame l'Orateur, une autre